



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 004, Octobre 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 004, Octobre 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read?id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

- 1. Les avantages de la pédagogie coranique dans le cursus scolaire des enfants des daara: le cas du « modèle passerelle » à Touba**
Seydou KHOUMA 1-18

Études germaniques

- 2. Kooperation zwischen Kolonialverwaltung und Missionsgesellschaften im Rahmen der Schulpolitik in Deutsch-Ostafrika von 1891 bis 1912: Divergenzen und Herausforderungen**
Gnénéfolo Brahima SORO 19-36

Lettres Modernes

- 3. La poétique de l'impersonnage ou l'écriture de la marge dans pudeur de José Pliya**
Moussa SIDIBÉ..... 37-46
- 4. Comme des flèches de Koulsy Lamko : un désordre dramaturgique engagé**
Aboudou N'golo SORO & Bio Yaoua ADJOUMANI..... 47-59

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 5. Médias locaux et accidents de motos à Korhogo (Côte d'Ivoire) : défis pour une éducation à la sécurité routière**
Mamadou DIARRASSOUBA & Daouda FOFANA..... 60-78
- 6. Enjeux et défis de la formation en photojournalisme au Burkina Faso**
Taïrou BANGRE & Aïcha Tamboura-Diawara 79-86

Sciences de l'art et du patrimoine

- 7. Dimensions touristique et économique des collections muséales en Côte d'Ivoire**
Serge Arnaud GBOLA 87-102

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 8. San Pedro (sud-ouest Côte d'Ivoire), une ville aux conditions géomorphologiques à risque d'inondation**
David Yao KOUASSI, Alain Atchiman KONE & Kan Emile KOFFI 103-120
- 9. Adaptation des productions agricoles face au changement climatique dans la commune rurale de Mandé au Mali**
Diakaridia SIDIBE, Tenemaka SANOGO & Boukary AYA 121-137

10. Évolution démographique et menace de la conservation de la réserve de LAMTO (Centre de la Côte d'Ivoire) Ahou Suzanne N'GORAN.....	138-153
Histoire	
11. L'activité commerciale à Tiassalé à l'époque coloniale (1892-1937) N'guessan Bernard KOUAMÉ	153-171
12. Signes gestuels et leurs significations : le cas des statuettes des peuples du jòrò du Burkina Faso Adama TOMÉ.....	172-191
13. Les Dohoun de Bendêkouassikro 1701 À 1730 : un sous-groupe baoulé oublié dans le peuplement Kouassi Roger DJANGO & Mamadou BAMBA.....	192-206
14. La délinquance juvénile à Lomé au Togo (1880-2007) Ningui Wéssowa MAYEDA	207-224
15. L'Église Protestante Évangélique du Burkina Faso face à la problématique de l'inculturation, 1978-2015 Worondjilé HIEN	225-245
16. Le Goly, un masque au cœur du patrimoine culturel wan Kouadio Alexandre DJAMALA.....	246-262
17. L'abstraction dans la peinture contemporaine burkinabè : de la géométrie à l'amorphie Inoussa SALOGO.....	263-278
18. Les structures d'organisation des élections en Côte d'Ivoire : entre quête de crédibilité et gestion de contentieux électoraux (1990-2020) Hyacinthe Digbeugby BLEY.....	279-290
19. Le scoutisme catholique comme vecteur d'éducation morale de la jeunesse en Côte d'Ivoire (1937-2003) Kpassigué Gilbert KONE.....	291-305
20. La question de l'intégration des Afro-iraniens en Iran (3000 ans av. J.C. - 1997) Zana KEWO.....	306-322
Archéologie et préhistoire	
21. Rites et interdits dans la production céramique d'un peuple endogame : cas des Mangoro de Katiola DABLE Paule Edlyne, TOURE Gninin Aïcha & KAZIO Djidjé Jacques.....	323-334
22. Éléments de significations de la représentation majeure du cheval dans l'art rupestre du sahel burkinabé Yves Pascal Zossin SANOU.....	335-354

23. Protection du patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty (Taabo) Timpoko Hélène KABORÉ-KIÉNON, Arouna YEO, Galla Guy Roland TIÉ BI, Lah Louis TUI & Brou Ehivet Senen BLEDOU.....	355-373
24. Le pagne raphia dida (Sud-ouest Côte d'Ivoire) : entre tradition et modernité GOETI Bi Irié Maxime & ETTIEN N'doua Etienne	374-387
25. Archéologie de la métallurgie du fer sur les vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (800 BC-1600AD) : un bilan des connaissances Adama Harouna ATHIE	388-409
Anthropologie et sociologie	
26. Gestion du patrimoine foncier pour les activités maraîchères en milieu urbain et périurbain de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) YONLI Aminata & ZERBO Roger	410-425
27. Citoyenneté stratifiée : jeu de pouvoir chez les autochtones wan et mona de Côte d'Ivoire TANO A. Bérénice-Carel.....	426-442
28. Femmes et sport de haut niveau en Côte d'Ivoire : cas de l'athlétisme à Abidjan Koffi Roland BINI.....	443-454
29. Itinéraires thérapeutiques des adolescentes pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum dans cinq régions du Burkina Faso Aïcha TAMBOURA DIAWARA.....	455-468
30. Représentations sociales du bon enseignant et comportements des apprenants pendant l'éducation physique et sportive Moustapha SYLLA & MEITE Zoumana.....	469-487
31. Déterminants de la persistance de l'épidémie de dengue dans le district sanitaire de Cocody-Bingerville Kouakou M'BRA.....	488-506
32. Changement climatique et recompositions socio-agricoles dans la commune rurale de Tounouga (Niger) : un argumentaire sociologique en charge du climato-scepticisme COULIBALY Gninlnan Hervé & KORE Gnandjo Léonce Eric.....	507-519
33. Conflits agriculteurs-éleveurs : Analyse problématique du département de Mankono (Côte d'Ivoire) KAKOU-AGNIMOU Amino Kanou Rébéka	520-537

- 34. Conscience sanitaire et inobservance des mesures hygiéno-diététiques par les seniors suivis au centre antidiabétique d'Abidjan**
 Antoine DROH..... 537-549

Criminologie

- 35. Représentations sociales et trajectoires d'usage de drogues chez les élèves de Guiglo dans l'ouest ivoirien**
 Yao François KOUAKOU..... 550-560

- 36. Précarité des conditions des femmes exerçant dans la transformation artisanale de poissons à San Pedro**
 Bi-Claude Évariste ZAN & Soualiho ALADJI..... 561-578

Philosophie

- 37. Analyse du sursaut du panafricanisme au prisme de l'histoire de la philosophie**
 Arinte TOUKO..... 579-594

Sciences juridiques

- 38. Protection du contractant lésé par le recours aux vices du consentement dans le droit malien**
 Djibril TANGARA 595-612

Sciences agronomiques et vétérinaires

- 39. Facteurs déterminant l'intention à adopter la technique de production du lait de soja au Sud du Bénin**
 Souleymane Aboubacrine MAÏGA, Abdoul Kader SIDIBE,
 Ousmane KONIPO, Barthélemy G. HONFOGA, Martin AGBOTON,
 Femi HOUNNOU & Patrice SEWADE..... 613-634

- 40. De la redynamisation à l'amélioration des volumes d'exportation de la gomme arabique au Mali : état des lieux et perspectives**
 Souleymane Aboubacrine MAÏGA, Ousmane KONIPO, Abdoul Kader SIDIBE,
 Abdoul Kader SIDIBE Amadou dit Amobo WAÏGALO &
 Souleymane KOUYATE..... 635-651

Femmes et sport de haut niveau en Côte d'Ivoire : cas de l'athlétisme à Abidjan

Koffi Roland BINI

*Institut d'Ethno-Sociologie,
Université Félix Houphouët-Boigny
(Abidjan-Côte d'Ivoire)
binirol@yahoo.fr*

Résumé

Cet article rend compte de la place de la femme dans le sport de haut niveau en Côte d'Ivoire. Malgré les exploits de Muriel Ahouré et Marie-Josée Ta Lou, les femmes sont peu nombreuses à être licenciées pour l'athlétisme de haut niveau. Ce travail vise à comprendre la réticence des femmes à intégrer un sport qui leur réussit. Il est question d'une approche qualitative qui nous a orienté vers les responsables de la fédération, le ministère, notamment la direction des sports de haut niveau, des athlètes et des amateurs de sexe féminin. L'analyse dialectique des données recueillies a permis de comprendre que les questions d'enfantement, le rapport au corps et certaines considérations économiques, sont à la base des contraintes liées à la pratique du sport de haut par les femmes.

Mots-clés : Genre - athlétisme - femme - professionnel - amateur.

Women and elite sport in Côte d'Ivoire: the case of athletics in Abidjan

Abstract

This article is about women practicing top class sport in Côte d'Ivoire. Despite the exploits of Muriel Ahouré and Marie Josée Ta Lou, top class female athletes are few. This qualitative survey aims at understanding women's resistance to practice top-level athletics even though it suits them. The dialectical analysis carried out with heads of federation, the ministry of sport especially the department of high-level sport, professional and amateur female athletes shows that issues related to childbearing, relationship with the body and some economic matters prevent women from practicing top class sport.

Key words: Gender - professional athletics - woman - female athlete

Introduction

La question du genre et de l'égalité entre homme et femme touche tous les secteurs d'activités. C'est le cas du sport qui contribue à réguler les relations humaines et participe à l'équilibre aussi bien physique que social. Au haut niveau, le sport est un milieu professionnel varié. Cependant, l'intégration des femmes dans ce secteur d'activité n'a pas été automatique. Celles-ci ne furent admises aux Jeux olympiques qu'en 1928 et dans 5 épreuves seulement : saut en hauteur, javelot, 100 mètres, 800 mètres et relais 4 x 100 mètres (Données FIA, 2022).

L'athlétisme est l'un des sports qui symbolise au mieux la présence des différents genres humains (homme, femme, transgenre). Définie comme une activité de performance, codifiée,

individuelle, qui se déroule dans un milieu stable, l'athlétisme regroupe des activités qui impliquent le déplacement en diminuant le temps et à projeter son corps ou un engin en augmentant l'espace (H. Salomon, 2012).

Devenues sportives, faisant avec leur corps ce qui leur était inhabituel ou même proscrit, et se libérant de certaines contraintes du corps, les femmes ont directement ébranlé les représentations classiques de la féminité (A. Saouter, 2010). Si l'égalité des sexes est de plus en plus recommandée dans les secteurs professionnels, la féminisation du sport de haut niveau, n'est pas forcément d'actualité dans toutes les régions du monde. Pourtant en matière d'athlétisme, la renommée des femmes est aussi audible que celle des hommes. À l'image d'Allyson Félix et de Shelly-Ann Fraser-Pryce, des pays comme les États-Unis et la Jamaïque sont reconnus pour la compétitivité et les performances de leurs athlètes de sexe féminin.

La Côte d'Ivoire comptait officiellement 184 280 licenciés sportifs (0,7% de la population) dont 40 726 femmes, soit 22% du total des licenciés (E. Pomé et J. R. Dedji pour l'AFD, 2020). Selon ces chiffres, les femmes sont moins représentées dans le milieu du sport professionnel.

En matière d'athlétisme, la médaille d'argent de Gabriel Tiacoh aux 400 mètres des jeux olympique de Los Angeles (1984) a été le repère pendant près de trois décennies. À ce niveau également, de par leurs performances, les femmes ont remis la Côte d'Ivoire dans le jeu mondial. Depuis 2012 en effet, Murielle Ahouré et Marie-Josée Ta Lou ont repositionné le pays sur la carte de l'athlétisme mondial en remportant des médailles mondiales. Murielle Ahouré a été vice-championne du monde en salle (2012) et aux championnats du monde (2018) à Birmingham, championne du monde et championne d'Afrique à Marrakech en 2014 et à Durban en 2016. Marie-Josée Ta Lou a également contribué à honorer la Côte d'Ivoire avec des médailles d'or, d'argent et de bronze. Triple championne d'Afrique du 100 mètres (2015, 2018, 2019), championne du 200 mètres (2016), deux fois aux portes du podium du 100 mètres et de 200 mètres aux jeux de Rio (2016) et double médaillée d'argent du 100 mètres et du 200 mètres aux championnats du monde de Londres (2017), quatrième aux jeux olympiques de Tokyo en 2021.

L'athlétisme ivoirien s'est relancé et compte sur l'échiquier mondial. Pourtant, l'après Murielle Ahouré et Marie-Josée Ta Lou n'est pas assuré. En effet, les femmes sont toujours moins représentées dans l'athlétisme de haut niveau en Côte d'Ivoire.

Selon la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA), ce sont 2075 licences qui ont été enregistrées (saison 2021-2022) dont 802 femmes (38,65%) et 1273 hommes (61,35%).

En explorant dans deux clubs ivoiriens d'athlétisme à Abidjan, nous avons identifié 45 athlètes (amateurs et professionnels confondus) dont 38 hommes (84,45%) et 7 femmes (15,55%). Dans un club comme l'Abidjan Université Club (AUC) qui compte 09 professionnels, on compte 02 femmes, soit 22% athlètes de haut niveau que compte le club. C'est dire qu'en dépit des exploits de Murielle Ahouré et de Marie-Josée Ta Lou, l'accès des femmes au monde professionnel en l'athlétisme n'est pas un acquis et l'égalité des genres dans le milieu non plus. Pourtant, les techniciens interrogés sont unanimes à dire qu'« en matière d'athlétisme, les femmes ont plus de potentialités que les hommes ». La question suivante se dégage de cette situation paradoxale : quels sont les contraintes liées à l'accès des femmes au niveau professionnel en athlétisme ?

En prenant appui sur l'AUC, cette étude vise à déterminer les contraintes liées à l'accès des femmes au niveau professionnel en athlétisme.

1. Méthodologie

1.1. Champ de l'étude

L'étude se déroule à Abidjan, dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Cette métropole regroupe toutes les institutions sportives du pays. La Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA) y est installée au stade Félix Houphouët-Boigny, dans la commune du Plateau. D'un autre côté, l'Abidjan Université Club (AUC) dont le siège social est au Campus Universitaire de Cocody, est un club affilié à la FIA.

L'AUC est un club omnisport qui regroupe en son sein 19 disciplines et environ 1000 athlètes. Au niveau de l'athlétisme, le club compte 20 athlètes professionnels et amateurs.

1.2. Échantillon

Au moment de l'enquête en mars 2023, la section athlétisme de l'AUC compte 20 athlètes dont 09 professionnels et 11 amateurs. Au total, on dénombre 06 femmes dont 02 professionnels et 04 amateurs. Ce sont ces 06 athlètes de sexe féminin qui ont été entretenues sur la l'accèsion des femmes au niveau professionnel en athlétisme.

En plus de ces athlètes, l'étude a pris en compte les avis d'un responsable de la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA), de 02 techniciens (coach d'athlétisme) et d'un responsable de la section athlétisme de l'Abidjan Université Club (AUC).

Au total, 10 personnes ont été interrogées.

1.3. Technique, outil et méthode d'analyse de collecte de données

Dans le cadre de cette étude, le procédé de collecte de données a été l'entretien semi dirigé. Les guides d'entretiens adressés aux enquêtés ont porté sur le statut de femme dans l'athlétisme, le rapport des femmes à leur corps et sur l'influence des revenus sur la motivation des femmes.

L'analyse du contenu a servi à analyser et classifier les verbatims en fonction des items. Pour la confrontation des données et la mise en exergue des contradictions, nous avons opté pour une analyse dialectique.

2. Contraintes liées à la pratique de l'athlétisme de haut niveau par les femmes

2.1. Athlétisme professionnel, enfantement et mariage

La conscience collective a un impact certain sur les actions individuelles. Bien qu'étant un sport individuel, la pratique ou pas de l'athlétisme professionnel se construit par la manière dont les acteurs la perçoivent. Les femmes en l'occurrence définissent l'athlétisme en fonction de leurs « obligations sociales » et « naturelles ». Le premier réflexe desdites femmes, c'est le rapport de l'athlétisme à l'enfantement et le mariage.

2.1.1. L'enfantement et l'athlétisme féminin

Les athlètes amateurs de sexe féminin ont donné leurs avis sur la question de l'enfantement. « Une femme qui fait ce genre de sport là fatigue son organisme et tomber enceinte est trop compliqué. Généralement, elles deviennent stérile » (athlète amateur 1).

En Afrique, quand on te dit les choses, mieux vaut éviter d'aller contre. Affaire d'enfantement est trop compliqué, y a sorcellerie dedans. Tu vas courir beaucoup comme ça. Pour une femme, ça fait trop de secousses. Si tu es enceinte, ta grossesse va passer ; si on te parle que tu n'écoutes pas, si tu ne fais pas attention, sorcellerie va rentrer dedans et tu ne vas pas avoir d'enfant (athlète amateur 2).

Une autre athlète amateur déclare ce qui suit : « perso, je préfère rester amateur, moi-même je sais que ça ne sert à rien de passer pro et puis je vais tomber enceinte » (athlète amateur 3).

Les assertions sus-mentionnées des femmes symbolisent leurs perceptions de l'athlétisme. Il est idéologiquement répandu que la pratique de l'athlétisme, du fait des efforts physique que ledit sport implique, provoque soit la stérilité, soit des complications en matière d'enfantement. Qu'en pensent les athlètes professionnelles de sexe féminin (APF) interrogées ?

« Ce qu'on nous a dit, c'est que les femmes qui font le sport de haut niveau ont des difficultés pour enfanter. Tous les jours, on entend ça ».

C'est vrai, on a des amies qui étaient forte, mais quand elles sont tombées enceinte, tout est devenu difficile. Elles ont abandonné un moment. Après

l'accouchement, elles ont essayé de revenir mais c'est trop difficile quand tu as arrêté longtemps. Et puis elle avait grossi (athlète amateur 1).

Les préjugés en matière d'athlétisme sont transmis d'une génération à une autre et elles s'appuient sur le rôle traditionnel de la femme en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire.

2.1.2. Le mariage et l'athlétisme féminin

Mais plus encore, les femmes sont freinées dans leur ascension vers le professionnalisme par les questions de mariage.

Loin d'être conçu ici comme un cadre formelle qui implique de passer devant le maire, le mariage ici est toute forme de relation qui est socialement reconnue entre un homme et une femme. L'affirmation suivante vient étayer cette approche du rôle de la femme et qui peut déboucher sur la conception d'un enfant.

Une femme est appelée à se marier et avoir des enfants. Tu vas toujours laisser ton mari, ou bien ton chéri pour aller aux compétitions qui ne te rapportent rien. C'est chez les blancs qu'on voit les hommes suivre leurs femmes aux compétitions pour les soutenir. Ici là, tes parents même vont te donner conseils (athlète amateur 1).

« C'est quel homme qui va accepter que sa femme soit toujours en train de partir courir. Entre nous, si c'est toi-même, est ce que tu vas accepter ? » (athlète amateur 2).

« Moi j'ai rompu avec mon ex à cause de l'athlétisme. C'était tout le temps des histoires. Il voulait que j'arrête. Moi je ne voulais pas. Actuellement je suis avec quelqu'un qui est dans le milieu, c'est plus facile » (athlète pro).

Ces idées socialement construites font partie des contraintes liées à la pratique de la pratique de l'athlétisme professionnel par les femmes.

À la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA), on reconnaît que l'enfantement et le mariage sont des contraintes à la professionnalisation des femmes.

Quand on fait croire à une jeune fille que si elle pratique l'athlétisme, elle ne pourra pas enfanter, que voulez-vous qu'elle fasse ? Il y a des talents qu'on avait détectés au niveau de la direction technique et qu'on a perdu par la suite à cause de tout ça. Tantôt elle disparaît du jour au lendemain sans dire mot, quand on la recherche et qu'on la retrouve, soit elle a été convaincu par les parents d'arrêter, soit elle est enceinte, soit elle est mariée (responsable de la FIA).

Dans le même sens, un coach d'athlétisme a fait cette déclaration :

la grossesse est une chose naturelle qui bloque l'ascension des filles au milieu professionnel. Quand elles tombent enceinte, après l'accouchement, elles ont du mal à revenir à leur niveau de départ. Elles n'ont pas les moyens pour faire tout le nécessaire pour entretenir leur corps. On ne les encadre pas comme il faut. Donc souvent elles grossissent et c'est fini. C'est aussi pour ça qu'elles

ont du mal à atteindre le haut niveau, puisque c'est une question de performance. Et à vrai dire, nous aussi, ça nous fatigue. C'est plus facile avec les hommes, honnêtement (coach de la FIA).

Dans cette déclaration, le technicien exprime une forme de lassitude due à la transformation « naturelle » du corps de la femme.

2.2. Rapport au corps, répartition des tâches sportives et pratique professionnelle de l'athlétisme

Le sport a une relation étroite avec le corps humain. Les femmes s'adonnent aux activités physiques et sportives pour diverses raisons.

2.2.1. L'athlétisme et le rapport des femmes au corps

Les femmes mettent en avant l'esthétique et développent l'idée d'entretien de leur corps et de la santé par la pratique régulière du sport. « Je peux faire un peu de sport, mais genre pour courir comme les Murielle Ahouré là, non je ne peux pas, même si on est fier des Murielle et autres, moi perso, je fais le sport pour une question d'esthétique et de forme surtout » (athlète amateur 3). « Elles (Murielle et Marie-Josée) sont musclées comme ça. Moi je ne veux pas devenir comme elles. Ici c'est les formes awoulaba¹ qui marchent » (athlète amateur 4).

Lorsqu'elles pratiquent le sport, la plupart des femmes s'en tiennent au stade d'entretien. Pour des raisons esthétiques, elles évitent d'atteindre le niveau professionnel, notamment en athlétisme. Les femmes font attention à des facteurs au-delà de la performance. Les muscles ne rentrent pas dans les caractéristiques de beauté en Côte d'Ivoire. « Ici, la belle femme, c'est la forme guitare. Les femmes minces et musclées ne sont pas très appréciées Abidjan ici », affirmait une athlète pro. Elles s'en tiennent à des sports d'entretien pour travailler leurs silhouettes et rentrer dans les standards de beauté. Dans cette logique, l'athlétisme de haut niveau et ses stars n'inspirent pas les femmes, d'où leurs réticences à évoluer à un niveau professionnel.

Pour celles qui sont professionnelles aussi, la morphologie est un débat constant. « En ce qui me concerne, même ma maman parle de ça. Elle dit souvent que je deviens trop musclé, on dirait un petit garçon. Et elle termine toujours en disant, si c'est comme ça, affaire de sport là, ce n'est pas la peine » (athlète pro).

Le rapport de l'athlétisme au corps a une influence sur l'implication des femmes et leur volonté à devenir des professionnelles.

¹ Femmes dont la morphologie ressemble à une guitare, aux rondeurs et aux courbes semblables à une guitare.

2.2.2. Répartition des tâches sportives

Ce rapport au corps débouche sur une répartition des tâches sportives faite par les femmes.

Répartir les tâches implique d'attribuer une partie des tâches en question aux hommes et une autre aux femmes. Les femmes ont donné leurs avis sur les sports professionnels qui conviennent le mieux au genre féminin. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Pour identifier le sport qui correspond le mieux aux femmes, nous avons questionné toutes les femmes à l'étude, aussi bien celles qui sont dans le secteur professionnel, que dans l'amateurisme. Selon les femmes interrogées, les sports de main sont recommandés pour les femmes qui veulent avoir une carrière professionnelle. Cette idée est soutenue par des déclarations tirées des entretiens semi-dirigés :

Honnêtement, je me vois mal faire du football, du rugby ou même courir pour gagner ma vie. Ce n'est pas à la femme de faire ça. En tout cas, en Afrique, une femme qui fait tout ça, c'est mal vue. C'est quand les hommes veulent rire qu'ils organisent des matchs de football entre féminin. Ça c'est au quartier. Mais en faire un métier, non (athlète amateur 1).

« À mon avis, il y a des sports pour femme et des sports pour hommes. Tout ce qui est au pied et engage trop de physique, nous autres femmes africaines, on ne peut pas en faire notre travail » (athlète amateur 2).

Le handball, le basketball et le volleyball sont aussi des sports d'équipe. La question a été abordée pendant les entretiens pour comprendre le choix des sports collectifs.

D'après une autre athlète :

les sports collectifs offrent plus de chance et d'opportunités. Déjà, une femme qui fait du sport sa profession, c'est compliqué. Si tu veux vraiment avoir une chance, il faut aller vers là où il y a beaucoup de place. Mais quand tu es seule, tu dois faire plus pour être remarqué. C'est dans ça que si tu n'es pas soutenu, tu ne peux pas évoluer ; à moins que tu 'passes à la casserole²' de quelqu'un. C'est comme ça on souffre ici. C'est pour éviter tout ça que moi, je fais juste le sport d'entretien et je me barre. Celle qui veut vraiment en faire un métier, mieux vaut faire un sport collectif (athlète amateur 3).

Nous les femmes, on est plus habile des mains que des pieds. Remarquez, les sports qui engagent les pieds, les femmes ne sont pas fortes dans ça : genre football. C'est vrai que les blanches jouent un peu bien mais bon, ce n'est pas comme les hommes. Les sports de main là, quand une femme joue, c'est jolie (athlète amateur 4).

Ces affirmations viennent confirmer l'idée selon laquelle les tâches sportives sont réparties selon le genre. Aux femmes de Côte d'Ivoire, notamment celles d'Abidjan, les sports de mains

² Sortir avec un homme

sont plus adaptées que les sports impliquant les pieds. Les sports qui reviennent le plus pour les femmes sont entre autre le handball, le volleyball, le basketball, la natation.

Les sports qui impliquent un usage des pieds et la force physique en priorité (football, le rugby) sont concédés aux hommes. Dans cette logique, l'athlétisme, selon des enquêtées, est un sport d'homme. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse des réponses suivantes.

« Moi je suppose que tout ce qui est sport de haut niveau, c'est pour les hommes, pour nous les femmes, un peu de sport pour entretenir le corps, c'est bon » (membre de l'AAF).

Ce n'est pas ce que je veux voir ma fille faire en tout cas, même si certaines ont réussi là-dedans. Une femme a ses obligations et le sport de haut niveau aussi, a ses obligations. C'est une combinaison qui ne marche pas. Au début, ça peut marcher ; mais à partir d'un niveau, c'est compliqué (athlète amateur).

D'un autre côté, une partie moins grande des répondantes (38,2%) estiment que l'athlétisme de haut niveau correspond aussi bien aux hommes qu'aux femmes. C'est dire que les performances de Ta Lou Marie-Josée et Murielle Ahouré, bien qu'appréciées et reconnues, n'ont pas inversé les représentations du haut niveau qui est simplement un type de pratique réservé aux hommes, selon les résultats de la présente étude.

La question du haut niveau pose problème aux femmes interrogées. Sans prétendre savoir ce qu'implique concrètement la pratique professionnelle d'un sport, les réponses des femmes permettent d'appréhender leurs manières de concevoir ledit « haut niveau », particulièrement lorsqu'il s'agit de l'athlétisme. En d'autres termes, les exigences du haut niveau ne correspondent pas aux femmes.

2.3. Revenus et démotivation des athlètes de sexe féminin

Les athlètes ambitionnent de vivre de leur profession et le contraire peut être une source de démotivation. Les joueurs ont été interrogés sur leurs gains et leur mode de vie.

2.3.1. Participation gratuite aux compétitions

Les revenus sont une raison d'intégration d'un milieu professionnel. Les athlètes professionnelles témoignent de l'insuffisance de ce qu'elles gagnent.

« On fait les compétitions et on nous donne 5 000 fr ou 10. 000 fr. Quand tu as trop gagné, c'est 15 000 fr. Qui peut vivre avec ça ? On nous donne des miettes après nos efforts. Plusieurs fois, on m'a donné 1 000 fr ou 2 000 fr pour mon transport » (Athlète pro 1) ;

« Le sport de haut niveau ne nourrit pas sa femme » (athlète pro 2).

Les responsables de la fédération sont conscients de la situation des athlètes après les compétitions.

Il est clair que les moyens sont très insuffisants. La fédération a des difficultés qui se répercutent sur les clubs et les athlètes. Quand il s'agit des compétitions, les femmes reçoivent les mêmes montants que les hommes. Une médaille d'or ou argent à la même valeur, qu'on soit homme ou femme. Mais bon, au plan national, les montants sont vraiment dérisoires (Responsable de la FIA).

Il ressort des données recueillies un sous-payement des athlètes su par la FIA qui marque son « impuissance » face manque de financement. Les femmes athlètes, tout comme les hommes, n'échappent pas à cette réalité démotivante pour s'inscrire dans la durée dans ce milieu professionnel.

Pour les femmes non licenciées en athlétisme, les cas de réussite de Marie-Josée Ta Lou et Murielle Ahouré sont des exceptions.

Ne vous y trompez pas. Les cas de réussite qu'on a vue, d'ailleurs personne ne l'espérait. C'est chez les blancs là-bas que le sport nourrit son homme. En Côte d'Ivoire, seul le football peut nourrir son homme, il ne nourrit pas sa femme. Je ne crois pas que l'athlétisme est un bon projet professionnel pour une femme (athlète amateur).

Les femmes sont persuadées que l'athlétisme n'est pas un milieu professionnel convenable pour la femme car il n'est pas rentable financièrement dans le contexte ivoirien.

2.3.2. L'absence de salaire et conditions de vie des athlètes

Les athlètes professionnelles dépendent exclusivement des compétitions et n'ont pas de salaire mensuel. Pour faire face aux besoins fondamentaux, elles mènent des activités parallèles à l'athlétisme. Deux d'entre elles ont partagé leurs expériences :

Actuellement moi je me débrouille dans un supermarché pour subvenir à mes besoins. Je dois payer loyer et aider mes parents un peu. Pour les blaguer un peu, quand je vais aux compétitions, je sais que je ne vais pas avoir l'argent, donc j'utilise ma paye de supermarché la pour compléter et donner aux parents. Comme ça, l'argent est un peu beaucoup et ils m'encouragent à pratiquer l'athlétisme (athlète amateur).

« Ici tout le monde a une petite activité en dehors de l'athlétisme. On ne peut rien faire avec l'argent d'athlétisme. On est dedans par amour, sinon on ne gagne rien. La conséquence c'est qu'on ne peut pas bien suivre les entraînements. Souvent le coach est disponible, mais les athlètes ne sont pas là » (athlète pro).

L'un des coaches interrogés va dans le même sens en partageant le témoignage suivant :

Nos athlètes vivent difficilement. Et on ne peut rien faire, on n'a pas les moyens pour les aider. Une fois, alors qu'on avait une compétition importante, une de nos athlètes majeures était à Bassam pour un gombo. Elle n'a pas prendre part aux entraînements et a échoué le jour J » (coach).

L'un des responsables de clubs enquêtés s'inscrit dans la même dynamique :

L'athlétisme est un travail de patience qui nécessite au moins 5 ans pour passer pro. Les équipements sont chers et laissés au compte de l'athlète. Il n'y a pas de prise en charge. C'est très compliqué de vivre sans moyen. On comprend nos athlètes. Mais dans ces conditions, c'est difficile de s'entraîner correctement et de faire des bons résultats » (un responsable du club AUC).

Les athlètes se plaignent de leurs conditions de vie. Ils compensent le manque à gagner en athlétisme par des activités qui leurs rapportent de l'argent et qui les aide à subvenir à leurs besoins quotidiens.

3. Discussion

L'étude révèle que l'enfantement et le mariage sont des freins à la pratique professionnelle de l'athlétisme par les femmes. Le travail de L. Letz (2006) sur la maternité chez les sportives de haut niveau confirme également qu'une athlète de haut niveau a de fortes chances de développer des troubles d'ovulation. Elle parle de « l'aménorrhée de la sportive ». C'est dire que les craintes des femmes et leurs craintes de la stérilité ou des difficultés à enfanter ne sont pas infondées. Pour A. Saouter (2010), les médecins ont apporté leur caution scientifique à cette limitation de la femme, avec des recherches, écrits médicaux, qui démontraient les dangers de la pratique sportive de haut pour les femmes.

Dans un autre sens, A. Saouter (op. cit.), dans un contexte européen, pointe du doigt un complot de l'environnement masculin (pères, maris, frères, responsables sportifs, journalistes) qui s'est attaché à censurer les mouvements féminins, en prédisant les maux les plus divers : inversion de l'utérus pendant le saut, aménorrhée, importante leucorrhée, déplacement des organes internes, pousse de poils, stérilité, etc. Dans la présente étude, ce sont les femmes elles-mêmes qui évoquent la dangerosité de la pratique sportive pour le corps de la femme.

Le rapport au corps et la répartition des tâches sportives, sont mis en exergue dans cette étude pour expliquer les difficultés des femmes à accéder au haut niveau. Les femmes, pour la plupart, privilégient la pratique amateur pour éviter les muscles qui vont avec le travail quotidien des professionnelles. C'est un choix lié à leur environnement social. C'est également une approche différente de celles de F. Ohl (2003) et de W. Fredida (2017) qui ont travaillé sur le corps du sportif comme produit esthétique. Pour eux, les sportifs de haut niveau ont un corps plus taillé et adapté à la réalité commerciale. Dans le contexte ivoirien, la commercialisation de l'image d'un sportif de haut niveau n'est pas synonyme d'idéal type en matière de morphologie. Les femmes ne veulent pas ressembler à des hommes et leurs concèdent les activités qui nécessitent plus de force physique.

Un autre aspect de la démotivation des femmes, c'est les revenus de leurs performances athlétiques. Alors qu'une étude réalisée par G. Pfister (2011) révèle que, dans le système européen, les sportifs de haut niveau touchent des indemnités de subsistance échelonnées en fonction des niveaux de performance, dans le cadre de cette étude en Côte d'Ivoire, il a été donné de constater que les athlètes sont livrés à eux-mêmes et forcés de mener des activités parallèles pour subvenir à leurs besoins fondamentaux.

Conclusion

Cette étude basée sur la faible représentativité des femmes dans l'athlétisme professionnel a permis de comprendre les inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes en matière de sport. Une approche qualitative du rapport des femmes au milieu professionnel, notamment à la section athlétisme de l'AUC a permis de mettre en relief l'interdépendance entre du statut social de la femme et son accession au niveau professionnel. Dans le contexte ivoirien, ce statut implique le mariage, l'enfantement et un rapport au corps essentiellement fondé sur la morphologie de la femme. Ce travail rend aussi compte de la relation entre la pratique professionnelle de l'athlétisme et l'autonomisation de la femme. Ces dernières évaluent et estiment que ledit sport ne « nourrit pas sa femme ». Dans une telle dynamique, les performances de Murielle Ahouré et Marie-Josée apparaissent comme des exceptions, au lieu d'être des exemples et des sources de motivation.

Références bibliographiques

DE BOECK Nathalie Rosol, 2004, « Le sport vers le féminisme ». L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936) », *STAPS*, n° 66, p.63-77.

LETZ Laetitia, 2006, *La maternité chez les sportives de haut niveau, une nouvelle compétition ?* Université de Lorraine, Médecine humaine et pathologie.

OHL Fabien, 2003, « Les objets sportifs : des référents identitaires », *Anthropologie et sociétés*, n° 27-2 : Cultures et médicaments, p.167-183.

PFISTER Gertrud, 2011, *Égalité entre les femmes et les hommes dans le sport de haut niveau*, Department of Exercise and Sport Sciences, Université de Copenhague.

POMÉ Eloi et DEDJI Jean Roland, 2021, *Sport, Genre et Développement en Afrique : restitution de l'étude*, consulté en ligne le 10 novembre 2022, <https://africa.womensports.fr>

SAOUTER Anne, 2010, « Pratiques sportives et représentations du corps : consécration de l'éternel masculin », *Empan*, n° 79, p.105-110.

SALAMON Henri, 2012, *L'athlétisme à l'école*, Équipe Départementale EPS de la Haute Garonne, IUFM de Toulouse.

WOLF-FÉDIDA Mareike, RADTCHENKO-DRAILLARD Svetlana, 2017, « Le sport et l'esthétique du corps dans les pays totalitaires », *Movement and Sports Sciences - Science et Motricite*, p.5-12.